

Article publié (*ici remanié*) dans le Hors-série La Classe
« Rythmes éducatifs. réussir la réforme » août 2014

Jacques Fraschini est enseignant d'une école primaire située à Chaligny en Meurthe-et-Moselle. Il porte ici un regard sans concession sur la mise en place de la réforme dans sa commune en septembre 2013. On notera que cet enseignant, à l'origine réfractaire à ces nouveaux rythmes, encadre des TAP.

Enseignant, mais aussi engagé dans la vie sociale et culturelle de ma commune, je me suis senti doublement concerné par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Surtout quand le maire a mis en place une démarche de concertation de toutes les forces vives de la commune, qu'elles soient des acteurs ou des structures éducatives mais aussi simplement des personnes de bonne volonté. Concertation sous-tendue par sa volonté politique forte de mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires ; avec l'objectif non pas de répondre politiquement à une demande politique, mais bien de contribuer à l'épanouissement des enfants. Démarche respectable donc.

Pourtant je me suis rapidement positionné contre cette réforme, étant convaincu qu'elle s'inscrit dans une logique pernicieuse, qui se bâtit sur la démission des parents et de l'Éducation nationale à assurer leurs rôles et fonctions. Car aurait-on besoin de nouveaux rythmes scolaires si tous les parents s'assuraient que les rythmes et activités de leur enfant hors école lui permettent d'être le plus réceptif possible aux apprentissages quand il est en classe ? Et aurait besoin de nouveaux rythmes scolaires si les programmes étaient mieux adaptés, recentrés, pour proposer systématiquement, en fin de journée, des activités d'ouverture culturelle, sous-tendues par des pédagogies adaptées à la baisse de disponibilité de l'enfant ?

Au lieu de cela, chacun se « refile la patate chaude », avec en fin de chaîne les maires, dont ce n'est pourtant pas le rôle mais qui se retrouvent législativement contraints. « Résoudre » par la loi donc, ce qui relève pourtant de la responsabilité individuelle, morale et éthique.

Une fois ce constat établi, il devient alors bien facile de légitimer son refus de participer... Pourtant, très vite, l'énergie, la volonté d'agir pour le bien des enfants et l'engagement au quotidien de ceux qui souhaitent la réussite de cette réforme font qu'on ne peut plus se satisfaire de cette posture bien confortable, qu'elle soit morale, intellectuelle ou militante. Et force à évoluer : cette réforme est bel et bien là, alors comment faire pour qu'elle soit le plus bénéfique possible ? Et bien, en disant haut et fort son désaccord, d'accord... tout en s'impliquant sur le terrain pour proposer, tester ce qu'il est possible d'en tirer de positif. Telle est la raison de mon engagement dans ce projet.

Un bilan ? Peut-être pourra-t-on trouver de quoi légitimer cette réforme... Ce n'est pas mon cas. Car si j'ai bien pu noter des apports culturels, éducatifs parfois, en aucune manière il ne m'est apparu que les enfants aient été plus reposés, plus disponibles aux apprentissages en classe. Et je serais très surpris d'entendre un enseignant témoigner que les bénéfices pour les enfants-élèves soient à la hauteur de l'objectif fondateur : « mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous ».

Si cette action politique était pertinente, efficiente, chacun sur le terrain devrait pouvoir constater des bénéfices importants vu l'importance des moyens financiers et humains investis. J'ai malheureusement vécu combien les enfants sont *in fine* plus fatigués, plus énervés et moins disponibles aux apprentissages qu'ils ne l'étaient avant la réforme des rythmes scolaires ...